



RAPPORT ANNUEL PRIX DE L'EAU ET QUALITE DES SERVICES ANNEE 2022

UNE OBLIGATION LÉGALE :

Le Président de l'établissement public de coopération intercommunale (EPCI) présente à son assemblée délibérante un rapport annuel sur le prix et la qualité du service public d'eau potable (art. L. 2224-5 du CGCT)

► ... à destination des usagers...

Le rapport annuel est un outil de communication entre les élus, leur assemblée délibérante et les usagers. Il doit pouvoir être librement consulté.

SOMMAIRE

- ▶ Présentation générale du service
- ▶ Activité 2022
- ▶ Qualité de l'eau - Analyses.
- ▶ Indicateurs financiers
- ▶ Les indicateurs issus du décret 2007-605

PRESENTATION GENERALE DU SERVICE

HISTORIQUE

➤ Le Syndicat a été créé le 20 février 1947. Il était alors composé des communes de Funnel, Monsenpron-Libos, Condezaygues, Saint Vite, Montayral, Sauveterre la Lémance, Cuzorn, Blanquefort sur Briolance, Saint Front sur Lémance et Soturac.

➤ 23 décembre 1948 : adhésion de la commune de Loubéjac

➤ 11 juillet 1957 : adhésion de la commune de Saint Georges

➤ 16 décembre 1959 : adhésion de la commune de Boulens

➤ 25 novembre 1961 : adhésion des communes de Masquières, Thézac, Lacapelle-Cabanac, Mauroux, Saint Martin le Redon, Touzac

➤ 22 mars 1968 : adhésion de la commune de Sérignac

➤ 13 mars 1973 : adhésion de la commune de Lacapelle-Biron

POPULATION DESSERVIE

- Le réseau d'alimentation en eau potable du Syndicat dessert les 21 communes adhérentes soit environ 18 500 habitants sur 3 départements :
- Département de la Dordogne : - Commune de Loubéjac
- Département du Lot : - Communes de Touzac, Lacapelle-Cabanac, Mauroux, Sérignac, Saint Martin le Redon, Soturac
- Département du Lot et Garonne : - Communes de Montayral, Fumel, Monsempron-Libos, Saint-Vite-de-Dor, Boulens, Saint Georges, Thézac, Masquières, Blanquefort sur Briolance, Sauveterre la Lémance, Saint Front sur Lémance, Lacapelle-Biron, Cuzorn, Condezaygues.
- Le Syndicat des Eaux de la Lémance dessert également certains riverains de communes limitrophes à son périmètre, et alimente en eau potable 106 997 compteurs (10 970 en 2021)

MODE DE GESTION

- ▶ Le service d'alimentation en eau potable est assuré par le Syndicat des Eaux de la Lémance pour ses collectivités adhérentes sous la forme d'une gestion déléguée par un contrat d'affermage d'une durée initiale de douze années (2016-2027), signé le 11 décembre 2015.

- ▶ Avenant 1 date effet 1^{er} juillet 2022 :

- intégration de 7 nouveaux compteurs de sectorisation mis en service 01/07/2021
- intégration du surpresseur de Saint Martin le Redon – le Vignals mis en service le 01/06/2021.
- suivi des ressources via logiciel EMI
- prise en charge du curage de la lagune de Lenclo
- prise en charge des analyses CVM sur le réseau
- impact de de l'augmentation des coûts de réactifs pour traitement⁷ de métolachlore.

LES CINQ SOURCES DU SYNDICAT

- ▶ Le réseau du Syndicat est alimenté par cinq sources :
 - la Source de Fontarnaud (Lacapelle-Biron)
 - la Source de Gadet (Loubéjac)
 - la Source de Labiden (Blanquefort sur Briolance)
 - La Source de Lenclo (Mauroux)
 - La Source Bleue (Soturac)
- Le syndicat est propriétaire d'autres ressources dont l'exploitation a été abandonnée, la source de Gaillardel à Funel et la source de la Rivierette à Blanquefort.



LA SOURCE DE FONTARNAUD



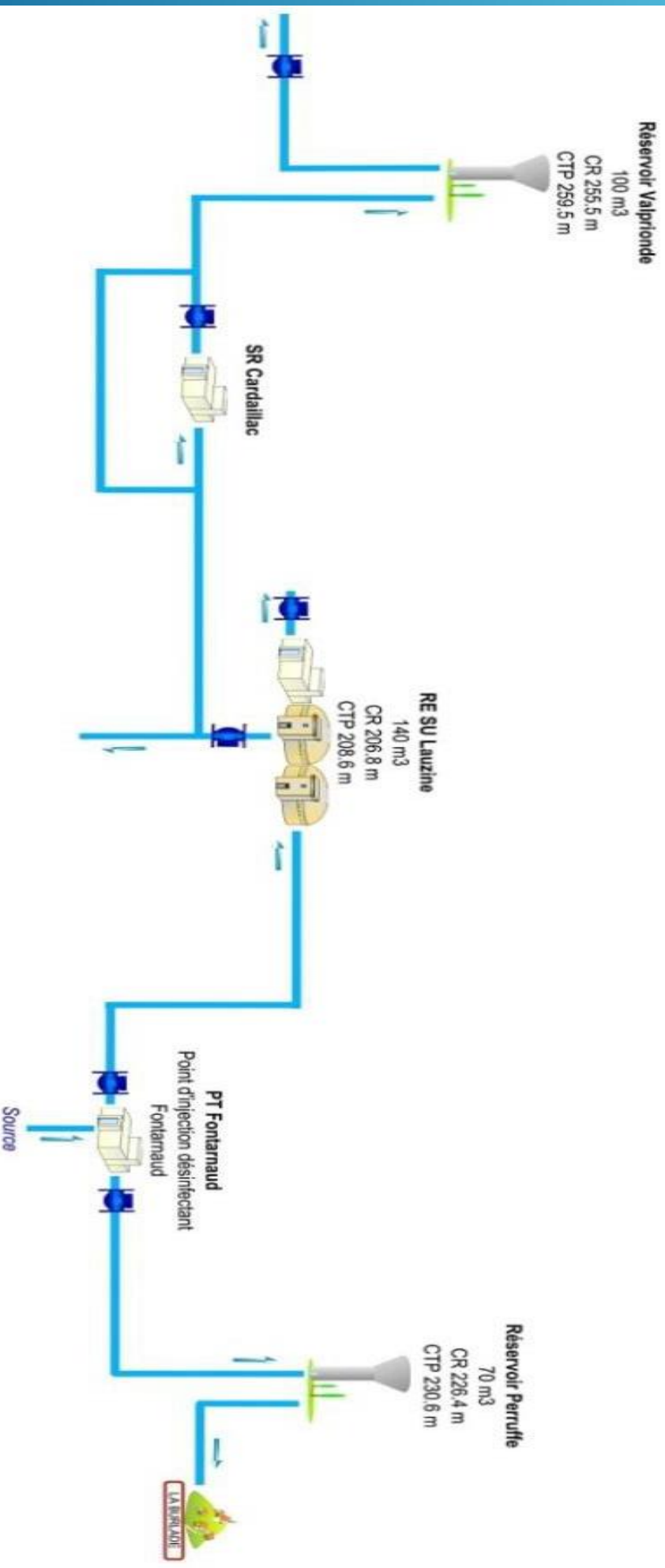
Date de mise en service : 1950

Capacité nominale : 30 m³/h – autorisation de prélèvement 350m³/j

Nature de l'Eau : source

Provenance de l'Eau : Crétacé supérieur

Type Filière : traitement de désinfection





VALPRIONDE
LACAPELLE-BIRON
1950 - 100 m³



PERRUFE
LACAPELLE-BIRON
1950 – 70 m³



LAUZINE
LACAPPELLE-BIRON
1950 - 140m³

LA SOURCE DE GADET



Date de mise en service : 1950

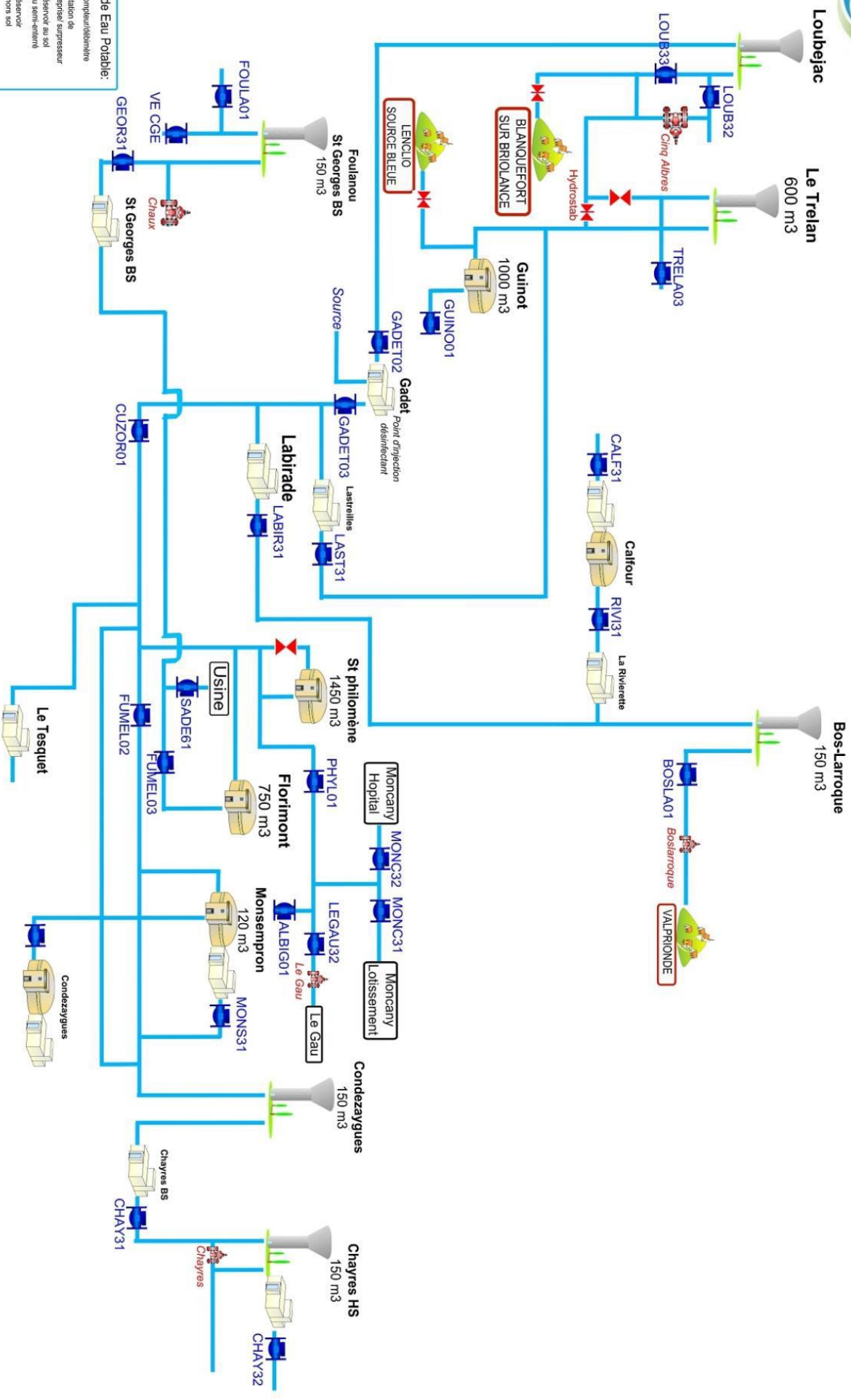
Capacité nominale : 200 m³/h

Nature de l'Eau : Source

Provenance de l'Eau : Crétacé supérieur



4750-La Lemance-VD Gadet





LOUBEJAC
1956 – 500 M³



LE TRELAN
SAINT FRONT/LEMANCE
1973 – 600 m³



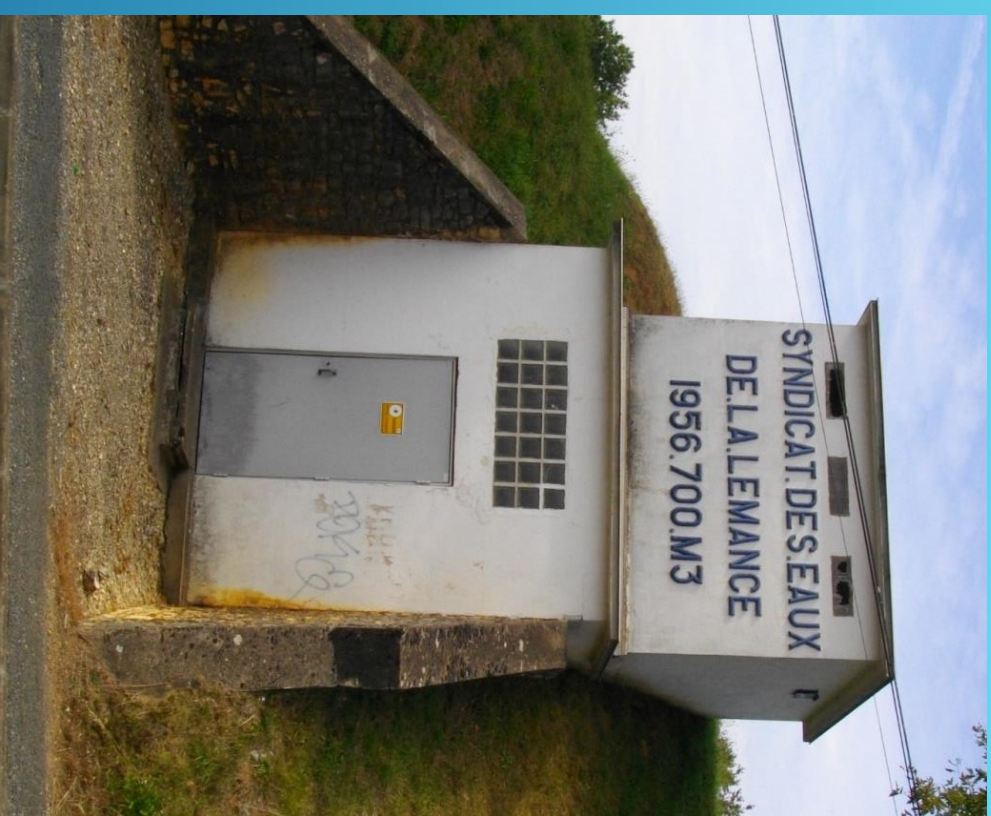
BOS LARROQUE
BLANQUEFORT/BRIOULANCE
1960 – 100 M³



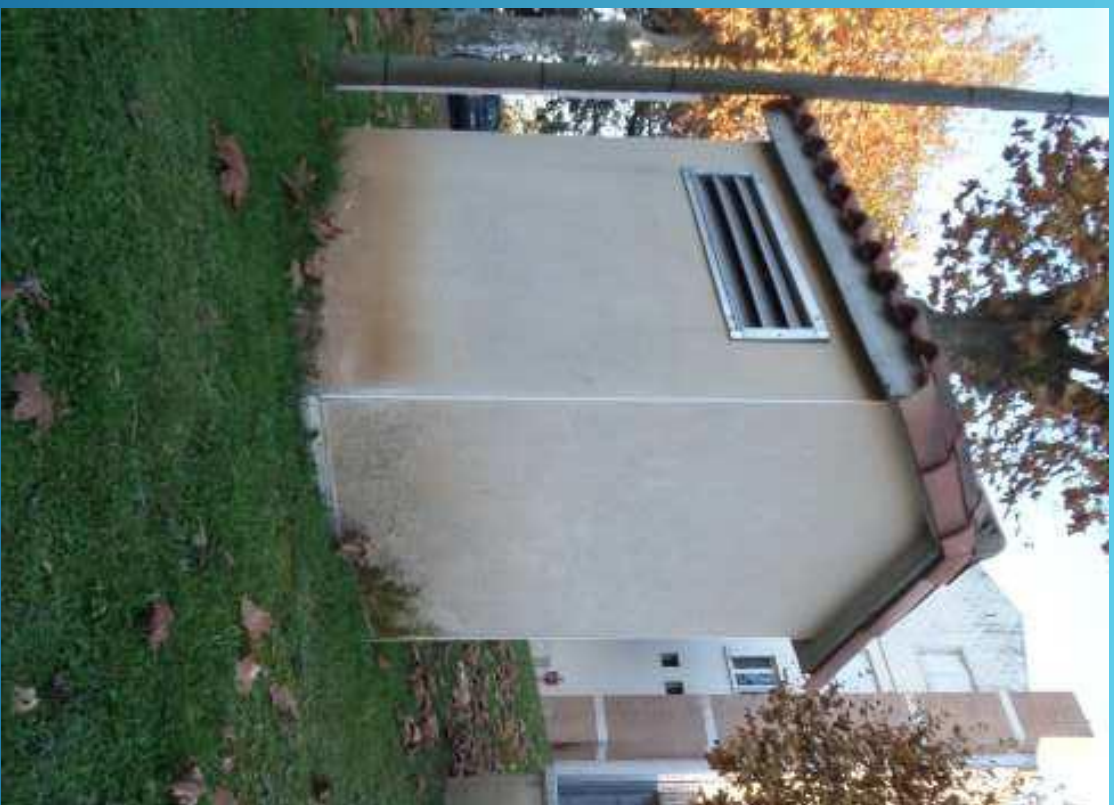
GUINOT
FUMEL
1973 – 1 000 m³



SAINTE PHYLOMENE
FUMEL
 1953 – 1400 M³



FLORIMONT
FUMEL
 1956 – 700 m³



MONSEMPRON
MONSEMPRON-LIBOS
1953 – 200 m³



CONDEZAYGUES BOURG
1957 – 200 m³



CHAYRES
CONDEZAYGUES
1957 – 150 m³

LA SOURCE DE LABIDEN

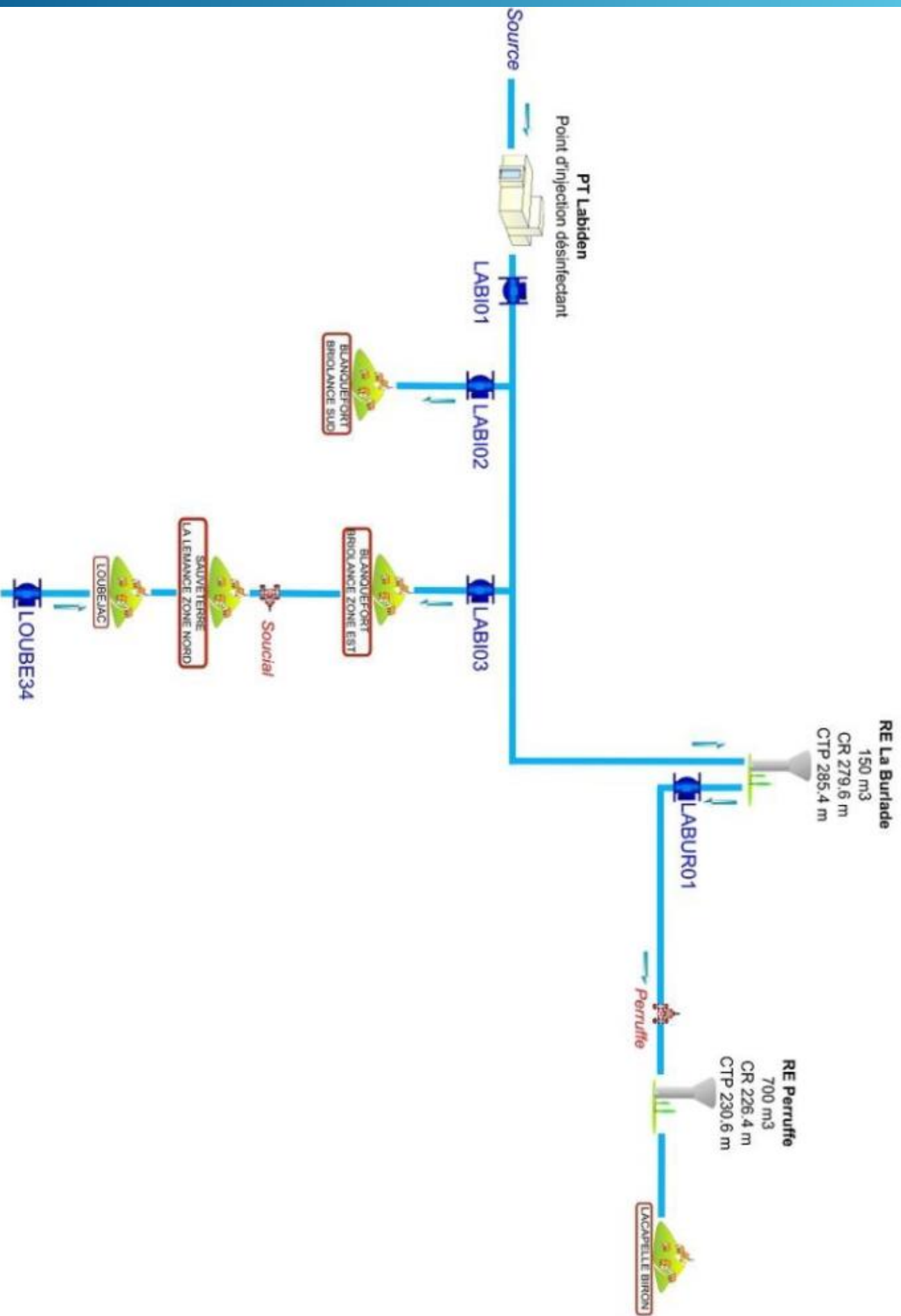


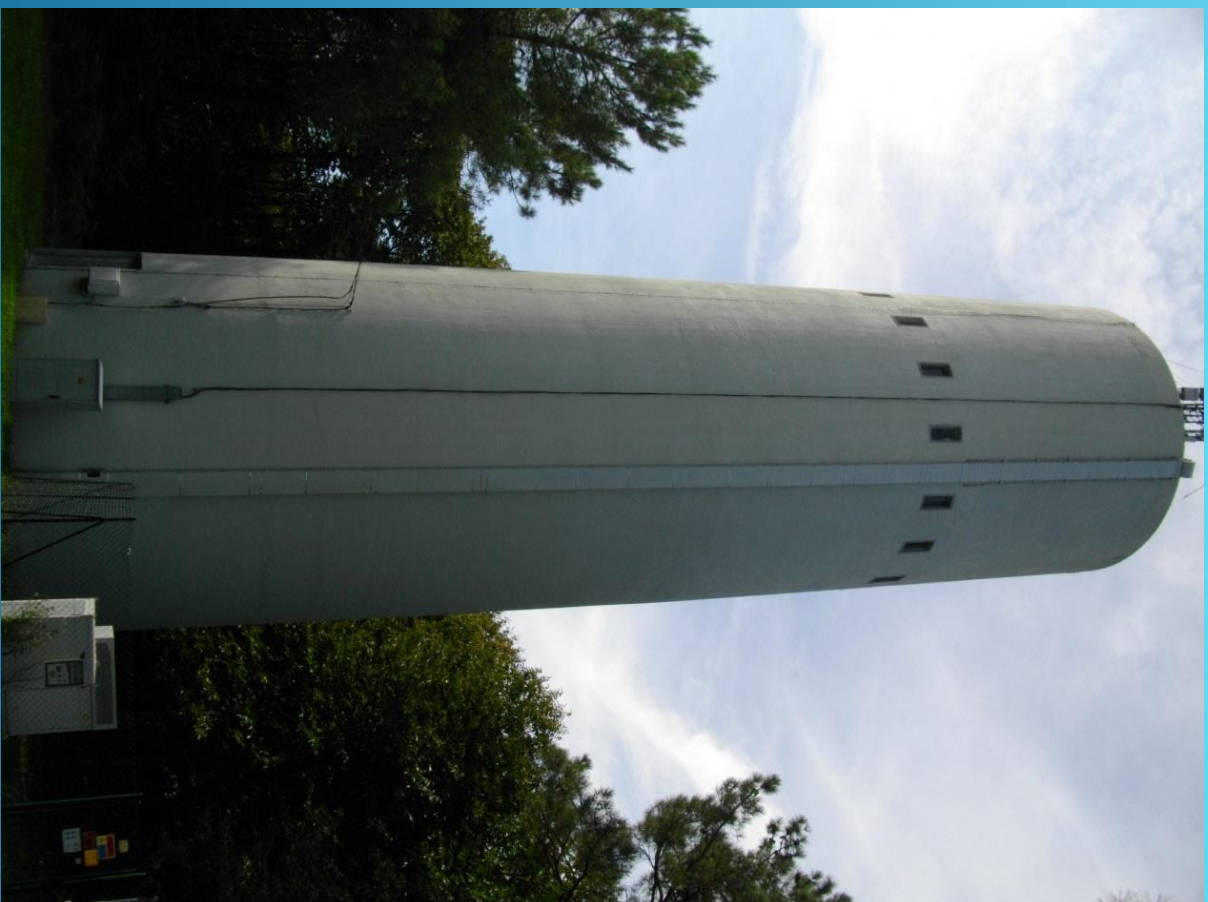
Date de mise en service : 1950

Capacité nominale : 25 m³/h – autorisation de prélèvement 200m³/j

Nature de l'Eau : Source

Provenance de l'Eau : Crétacé supérieur





LABURLADE
BLANQUEFORT/BRIOLANCE
1970 – 150 m³

LA SOURCE DE LENCLIO



Date de mise en service : 1971

Capacité nominale : 400 m³/h – autorisation prélèvement 3500 m³/j

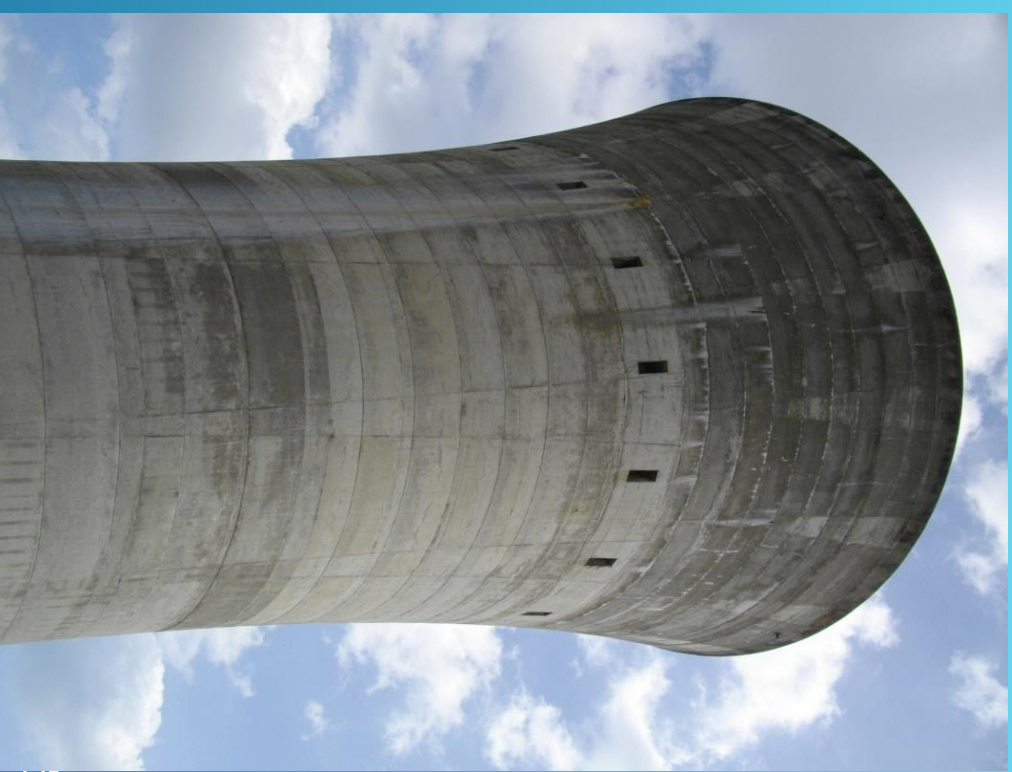
Nature de l'Eau : Source

Provenance de l'Eau : Jurassique supérieur

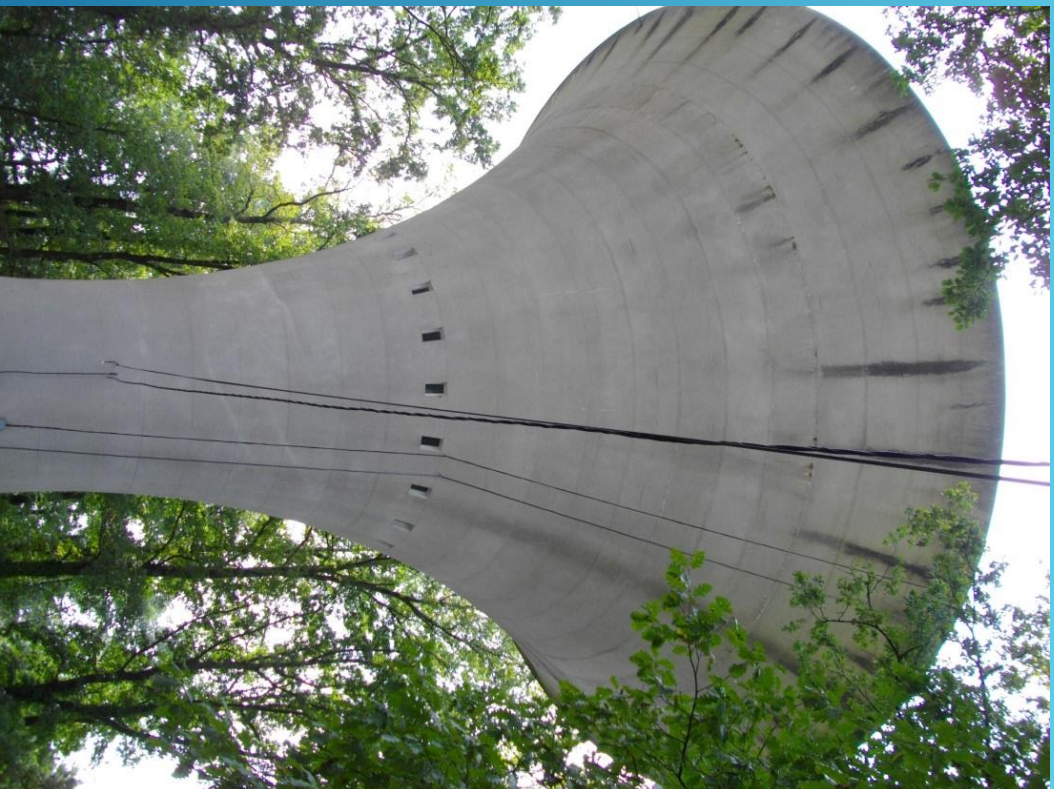




CAILLOU
MONTAYRAL
 1979 – 1 000 m³



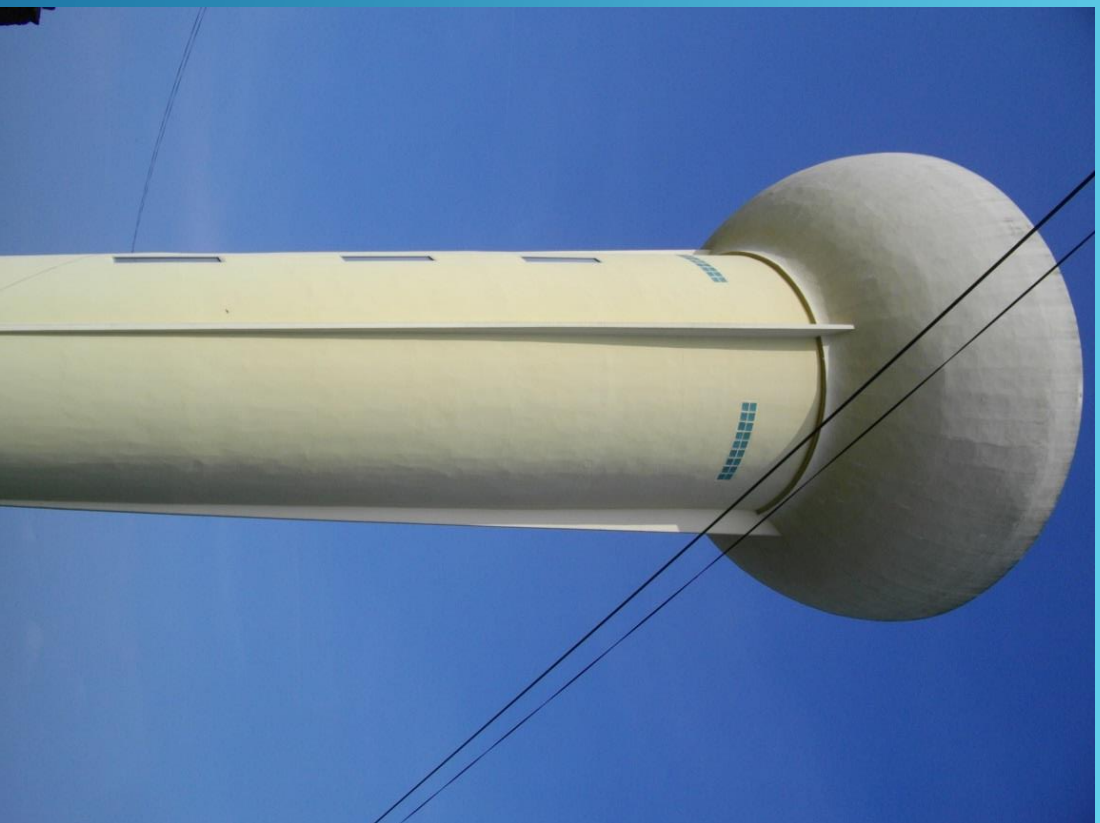
MONTAYRAL
 1970 – 1 000 m³



**FONTAUZEL
SAINT VITE**
1973 – 1 000 m³



BOURLENS
1967 – 200 m³



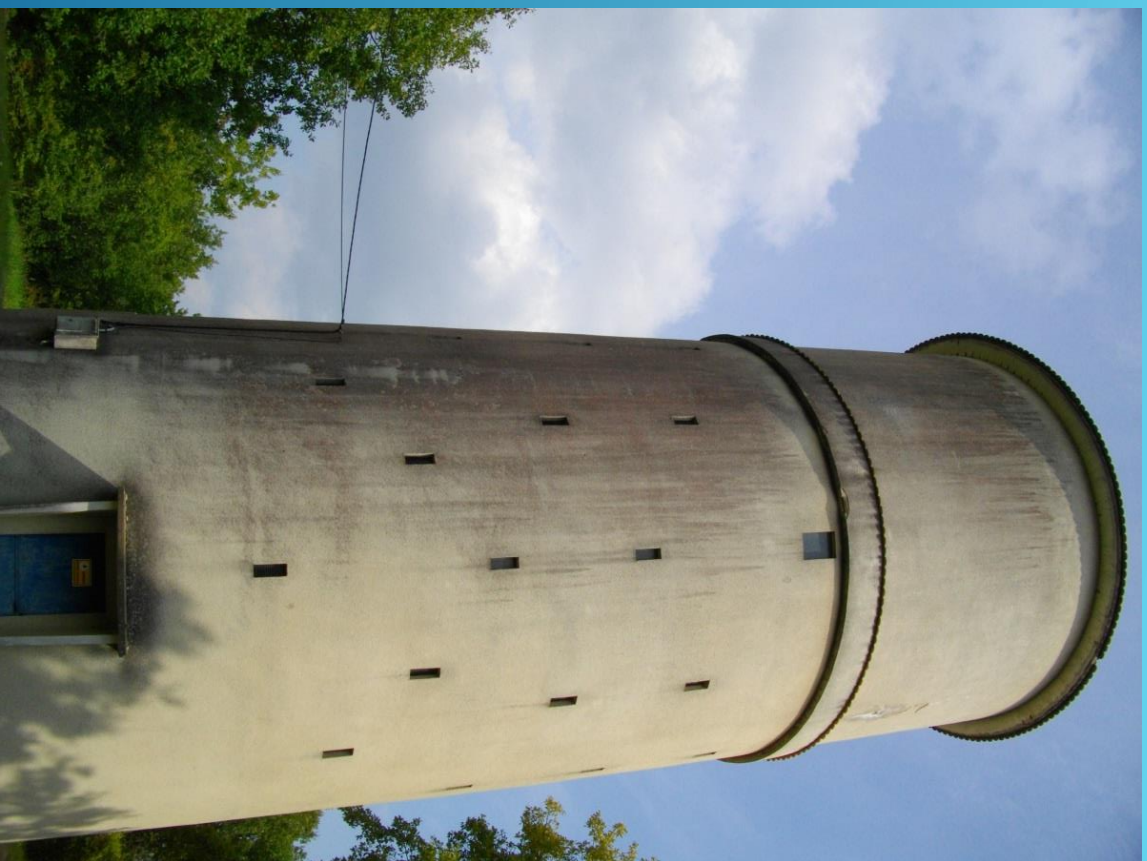
LACAPELLE-CABANAC
1966 – 300 m³



SERIGNAC
1973 – 300 m³



TOUZAC
1966 – 400 m³



**LA BARRADE
THEZAC
1970 – 150 m³**



**LA BARRADE
THEZAC
1999 – 400 m³**

LA SOURCE BLEUE

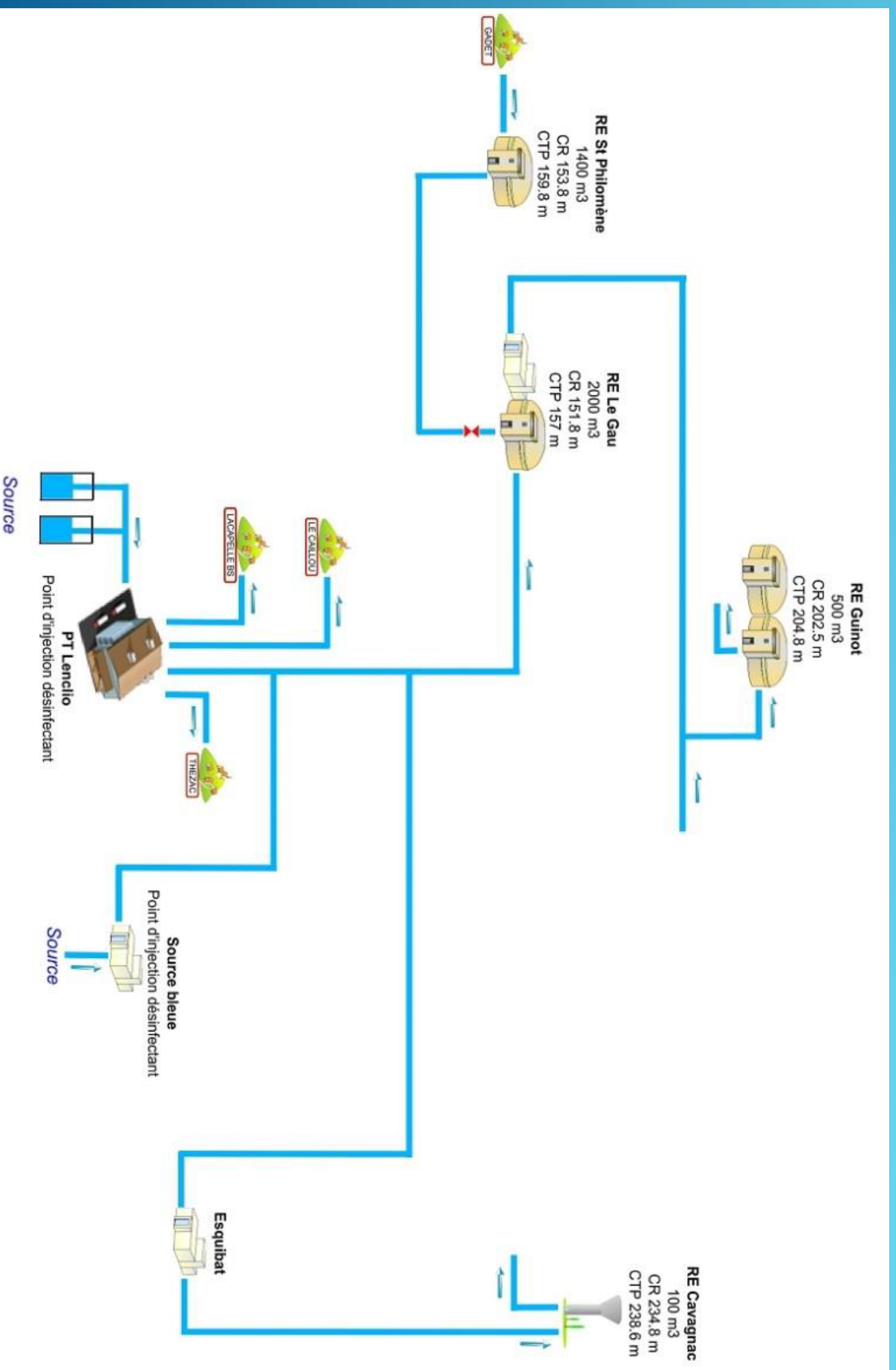


Date de mise en service : 1994

Capacité nominale : 240 m³/h – autorisation prélèvement 600m³/j

Nature de l'Eau : Source

Provenance de l'Eau : Jurassique supérieur





**CAVAGNAC
SOTURAC
1961 – 100 m³**

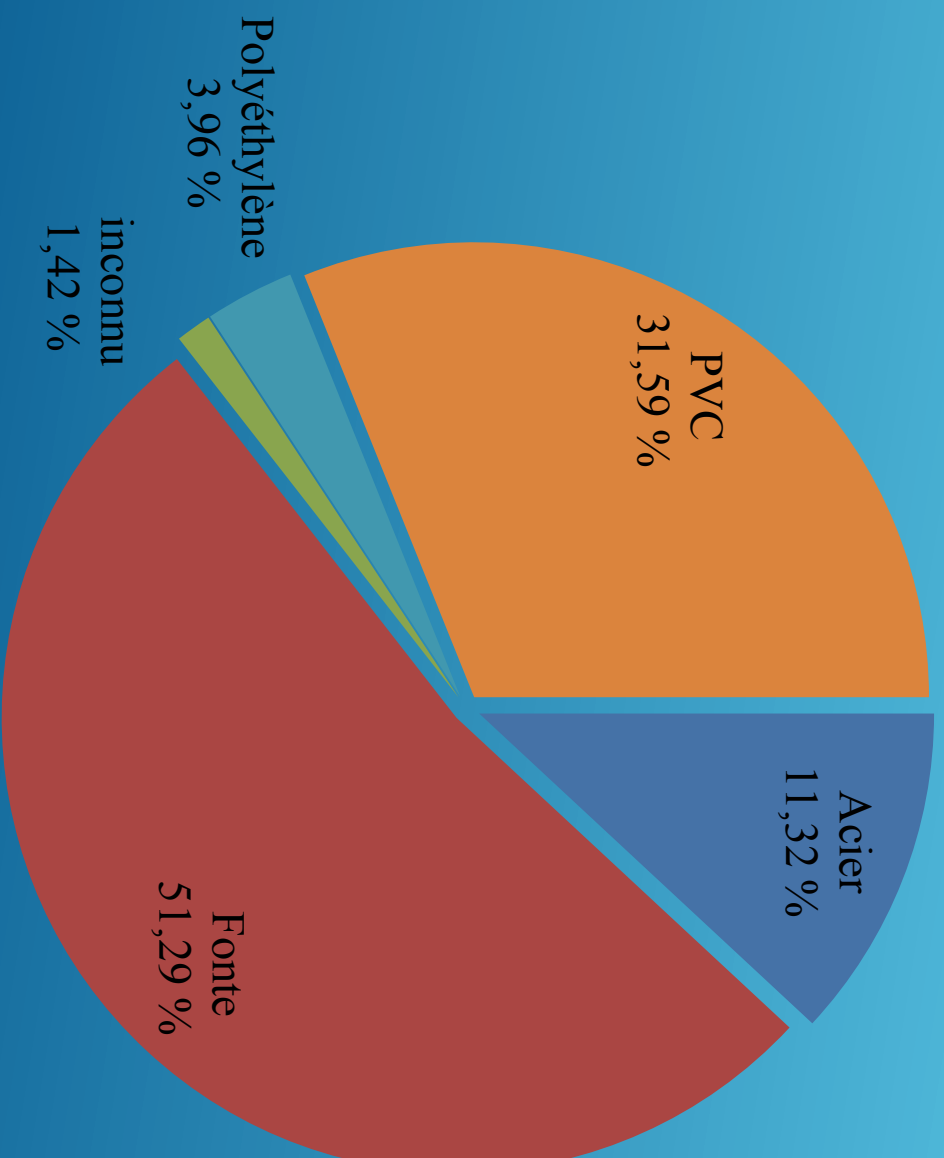


**LE GAU
FUMEL
1977 – 2 000 m³**

CAPACITÉ DE STOCKAGE : 12 850 M³

19 Réservoirs	9 320 m ³
22 bâches de reprise et de surpression	3 530 m ³
Volume moyen mis en distribution/jour	6 387 m ³
Capacité d'autonomie	2 jours

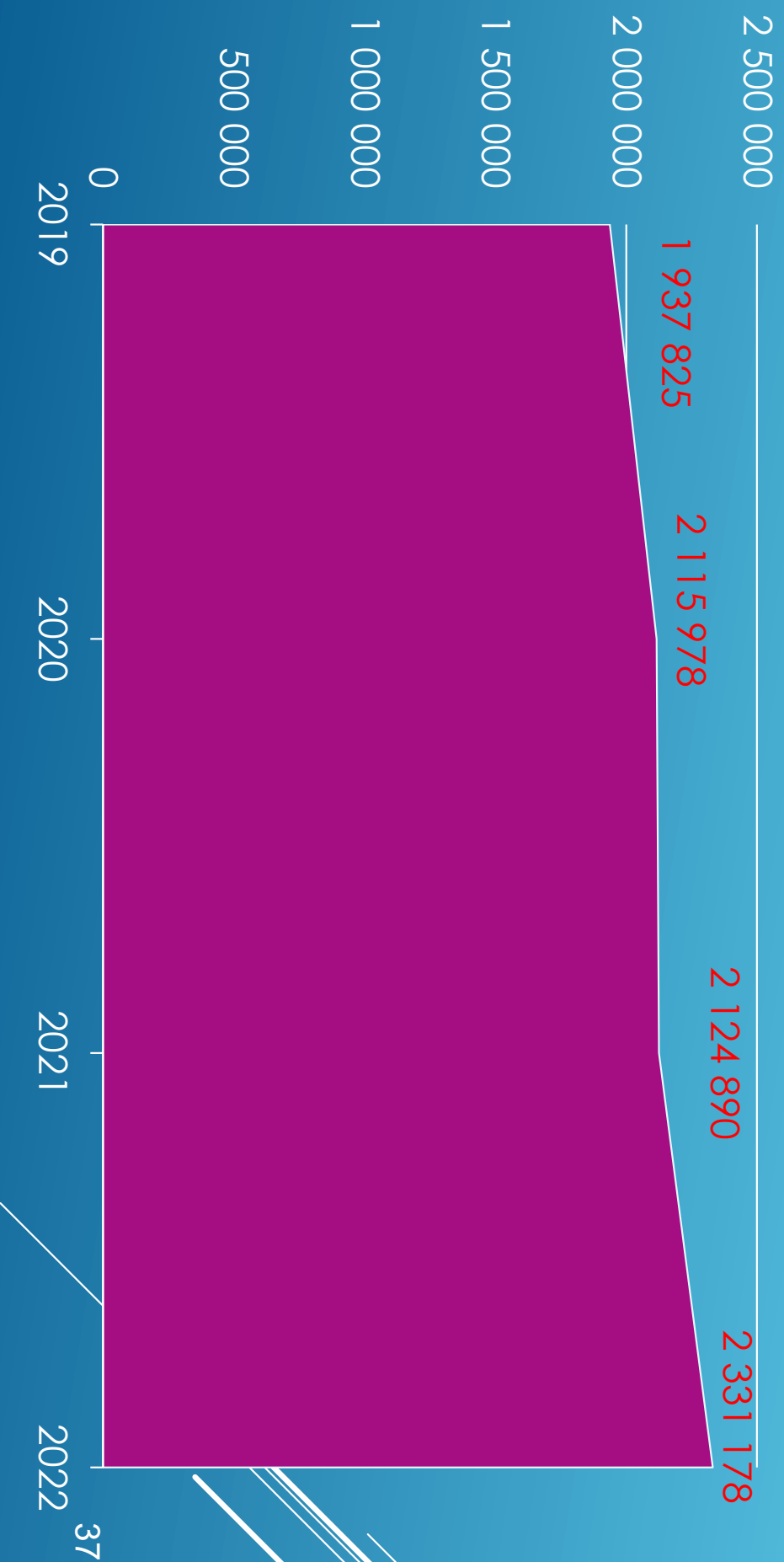
LES RÉSEAUX : RÉPARTITION PAR MATÉRIAU



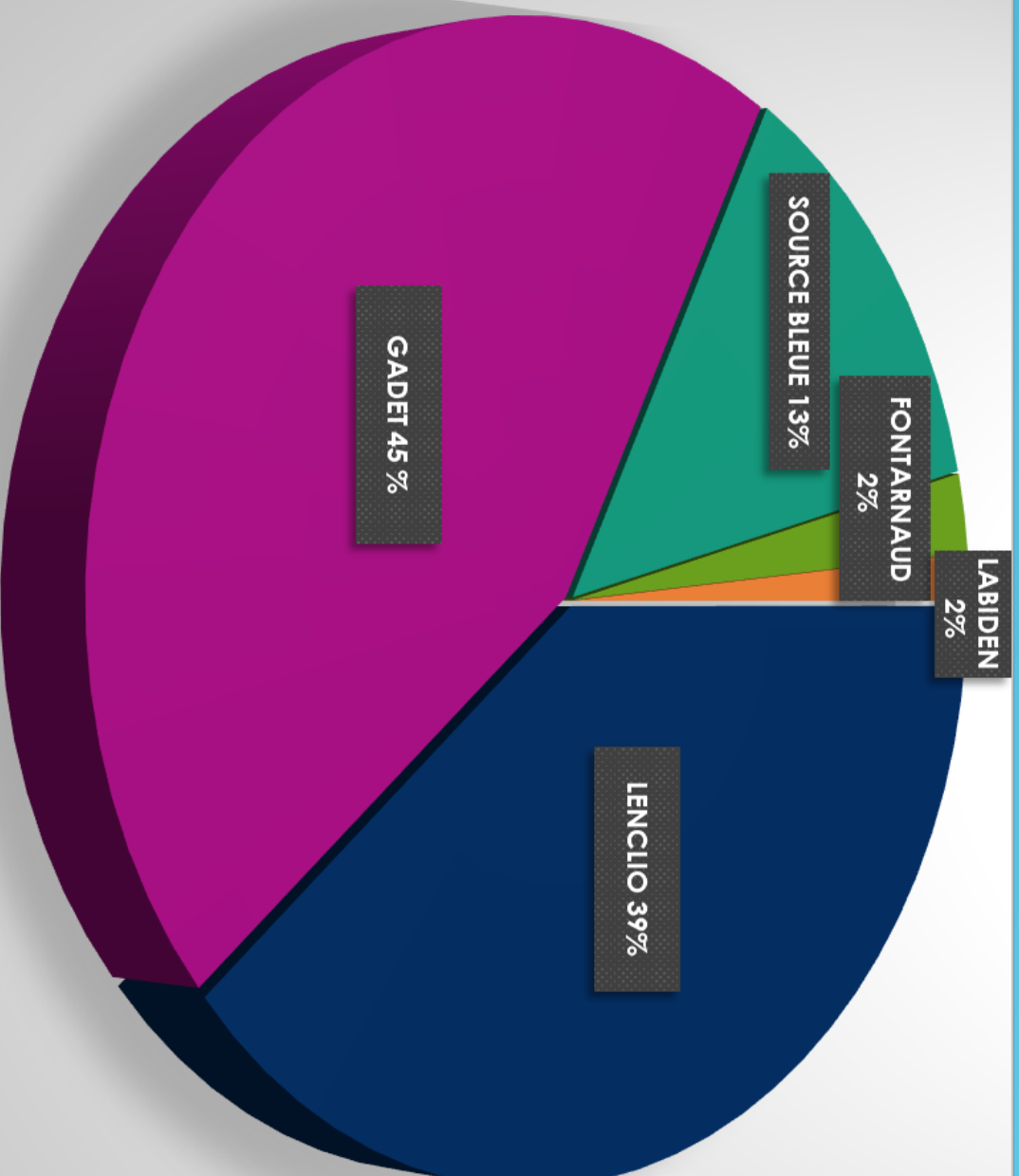
ACTIVITE 2022

DISTRIBUTION : 2 331 178 M3

volumes annuels mis en distribution = volumes produits +
volumes exportés – volumes importés

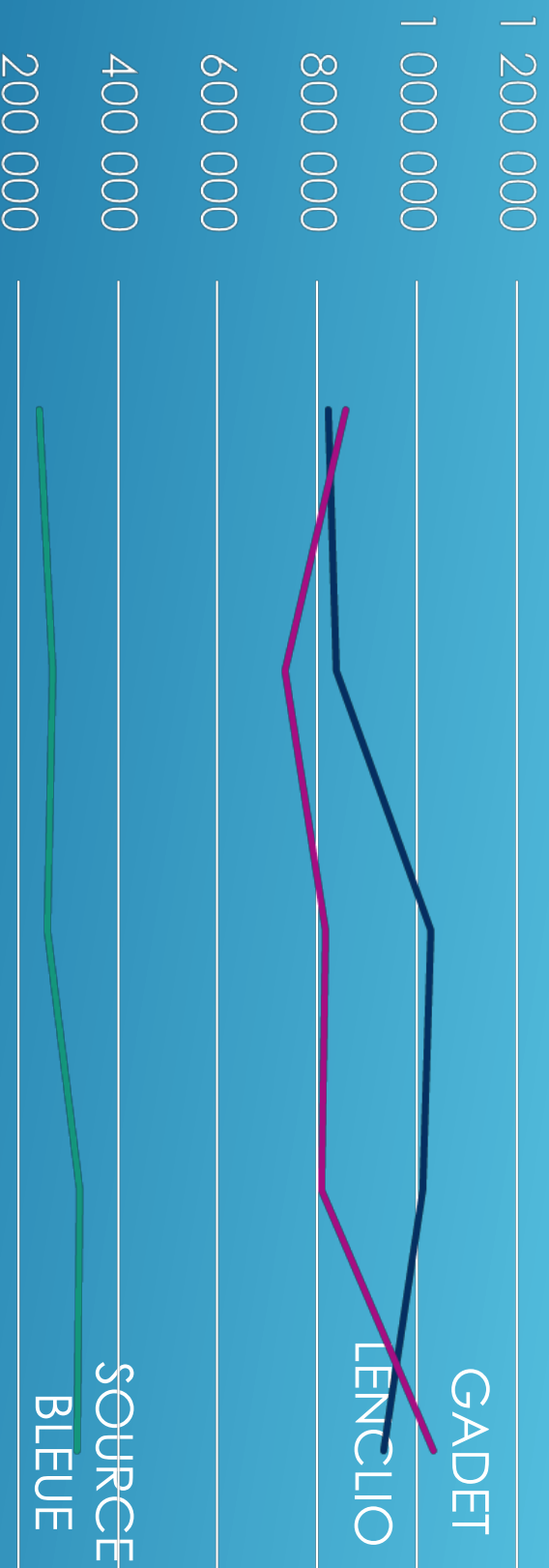


PRODUCTION : 2 372 424 M3



PRODUCTION PAR STATION

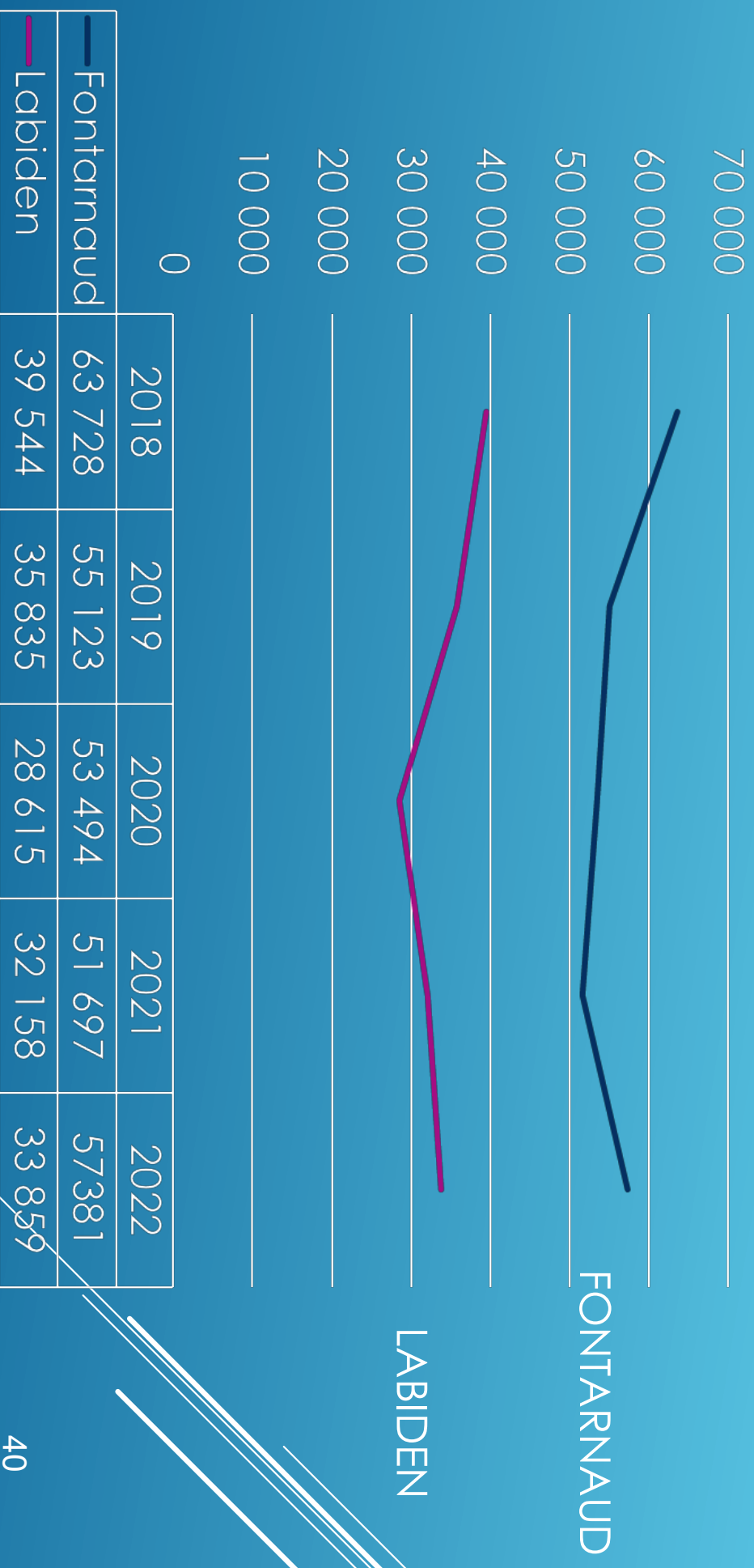
2018-2022 (1/2)



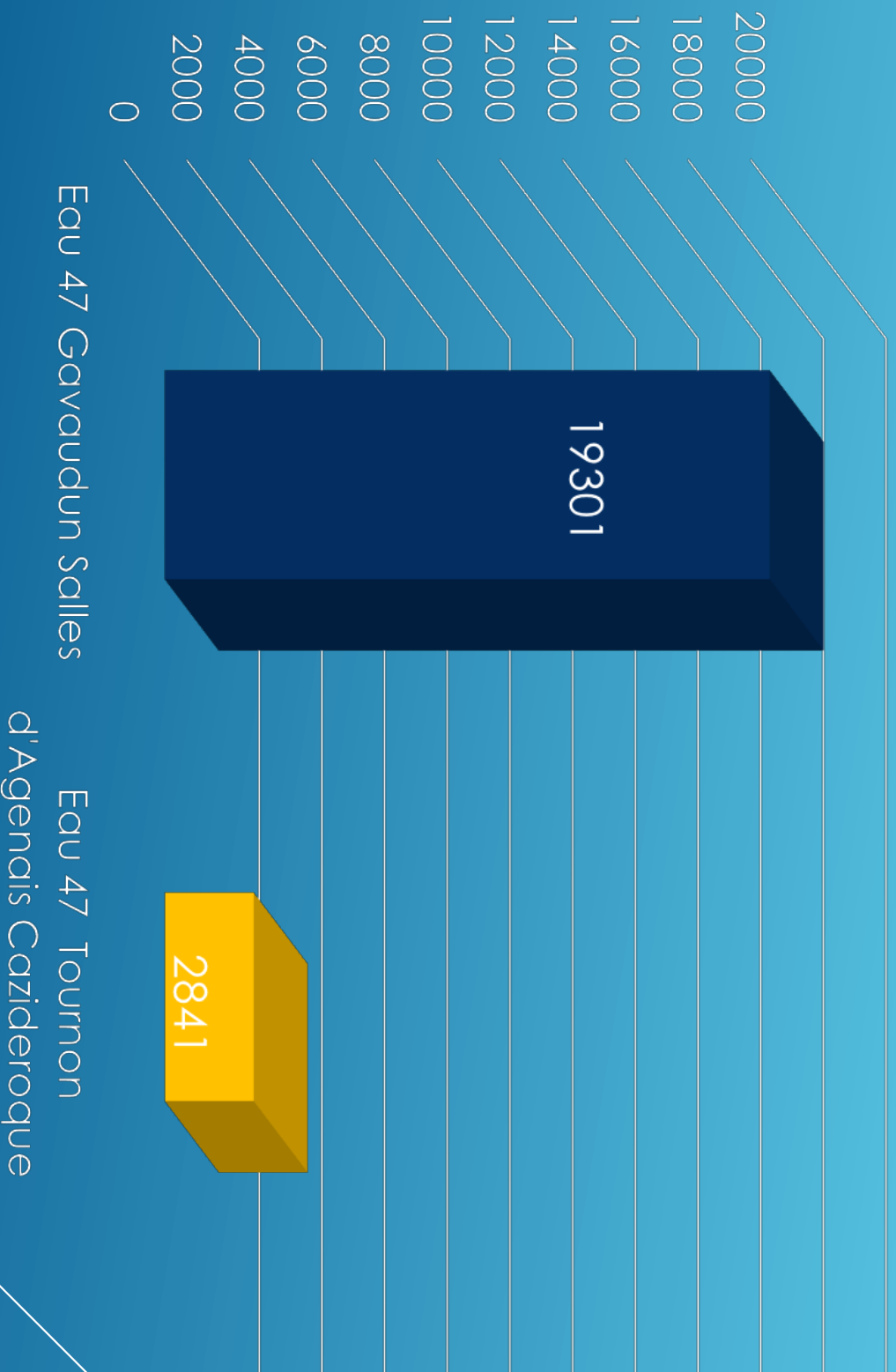
	2018	2019	2020	2021	2022
Lencilio	822 025	838 065	1 029 363	1 011 390	933 263
Gadet	857 185	736 957	816 859	809 945	1 033 641
Source Bleue	241 317	269 263	258 593	323 874	318 640

PRODUCTION PAR STATION

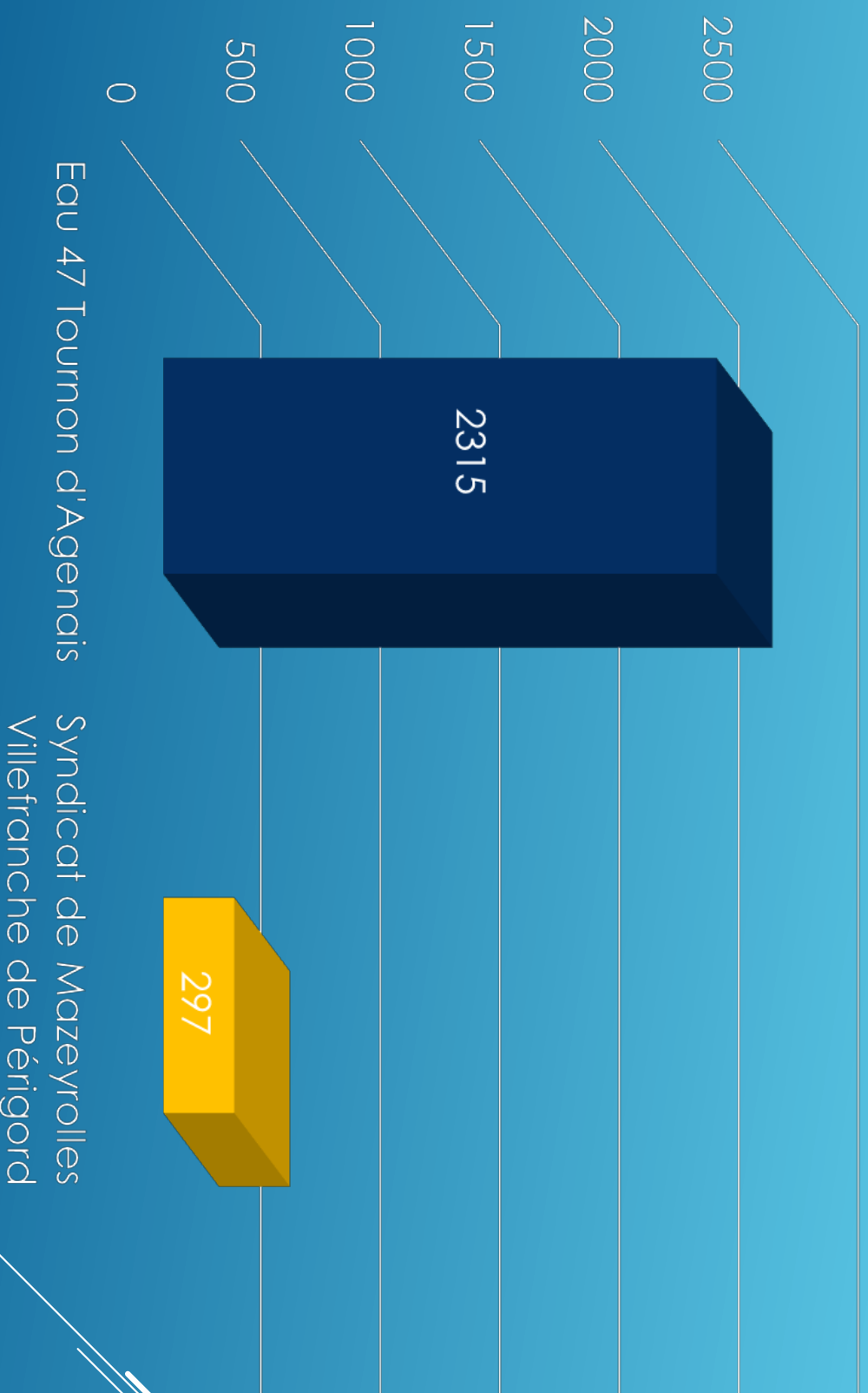
2018-2022 (2/2)



EXPORTATIONS : 22 142 M3



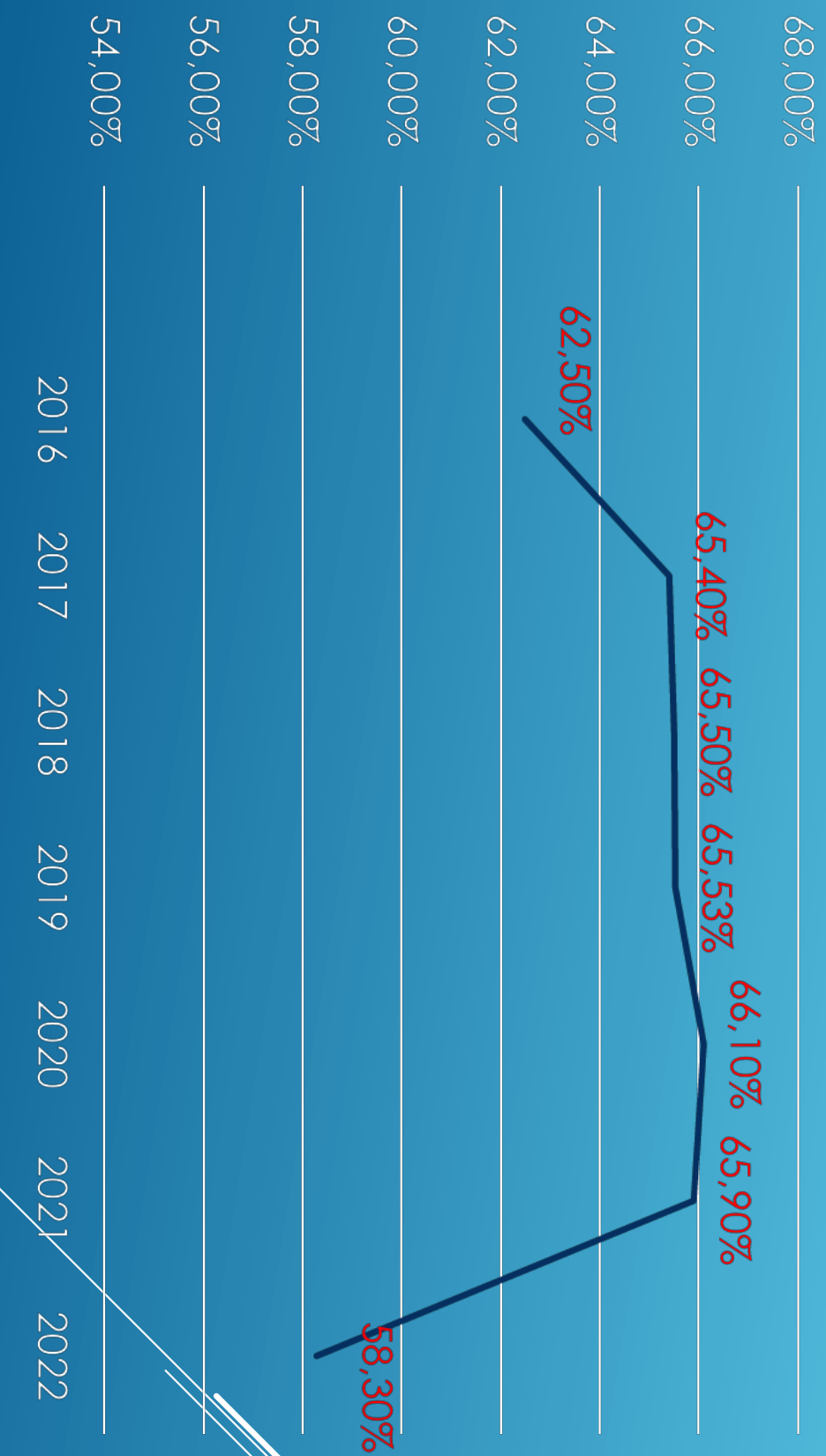
IMPORTATIONS : 2 612 M3



RENDEMENT DU RÉSEAU DE DISTRIBUTION

Rendement du réseau de distribution = (volume consommé autorisé + volume vendu en gros) / (volume produit + volume acheté en gros) x 100

Avec volume consommé autorisé = volume comptabilisé + volume consommateurs sans comptage + volume de service du réseau



INDICES LINÉAIRES DE CONSOMMATION ET DE PERTES

Indice linéaire de perte (LLP) = (volume mis en distribution - volume consommé)/jour/km de réseau.

LLP (en m³/j/km)



BRANCHEMENTS PAR COMMUNE

commune	2021	2022	commune	2021	2022
Blanquefort/Briolance	346	345	Montayral	1 640	1 643
Bourlens	207	210	Saint Front/Lémance	350	350
Condezaygues	463	461	Saint-Georges	254	258
Cuzorn	481	482	Saint Martin le Redon	143	143
Fumel	2 849	2 850	Saint Vite	572	573
Lacapelle-Biron	307	308	Sauveterre la Lémance	397	404
Lacapelle-Cabanac	125	127	Sérignac	191	192
Loubéjac	210	209	Soturac	421	420
Masquieres	118	118	Thézac	130	131
Mauroux	343	346	Touzac	220	221
Monsempron-Libos	1 203	1 206	Total	10 970	10 997

BRANCHEMENTS SANS CONSOMMATION PAR COMMUNE

commune	2022	commune	2022
Blanquefort/Briolance	18	Montayral	60
Bourlens	13	Saint Front/Lémance	16
Condezaygues	2	Saint-Georges	22
Cuzorn	2	Saint Martin le Redon	8
Funel	183	Saint Vite	23
Lacapelle-Biron	20	Sauveterre la Lémance	24
Lacapelle-Cabanac	9	Sérignac	6
Loubéjac	11	Soturac	19
Masquieres	4	Thézac	4
Mauroux	13	Touzac	6
Monsemprou-Libos	51	Total	536

LINÉAIRES DE CONDUITES PAR COMMUNE

(DONNÉES 2019)

commune	ml	commune	ml
Blanquefort/Briolance	58 840	Monsempron-Libos	38 276
Bourlens	28 166	Montayral	76 246
Condezaygues	29 302	Saint Front sur Lémançe	43 560
Cuzorn	49 862	Saint-Georges	31 031
Funel	96 527	Saint Martin le Redon	17 656
Lacapelle-Biron	32 606	Saint Vite	20 355
Lacapelle-Cabanac	20 890	Sauveterre la Lémançe	55 820
Loubéjac	34508	Sérignac	30 169
Masquieres	18 799	Soturac	40 568
Mauroux	40 390	Thézac	22 438
Touzac	10 138	TOTAL	796 164

Moyenne linéaire conduite/branchement = 73,41

CONSOMMATIONS PAR COMMUNE

(RAMENÉE SUR 365 JOURS)

commune	2021	2022	commune	2021	2022
Blanquefort/Briolance	39 266	35 886	Montayral	410 761	394 093
Bourlens	25 317	26 253	Saint Front/Lémance	41 745	37 055
Condezaygues	43 546	46 628	Saint-Georges	24 480	26 332
Cuzorn	61 250	48 847	Saint Martin le Redon	12 293	12 261
Fumel	284 237	244 697	Saint Vite	49 823	50 898
Lacapelle-Biron	24 529	26 543	Sauveterre la Lémance	33 900	38 136
Lacapelle-Cabanac	12 277	18 022	Sérignac	24 045	24 523
Loubéjac	28 243	24 843	Soturac	43 557	54 991
Masquieres	14 958	16 561	Thézac	15 210	19 304
Mauroux	47 014	43 399	Touzac	27 236	27 123
Monsempron-Libos	96 698	98 799	Total	1 360 114	1 315 594

RÉPARTITION DES CONSOMMATIONS

consommation	Nombre branchements	Total m ³
< 500 m ³	10 775	790 250
entre 500 et 6 000 m ³	198	257 936
> 6 000 m ³	6	265 910

GROS CONSOMMATEURS (> 6000 M3)

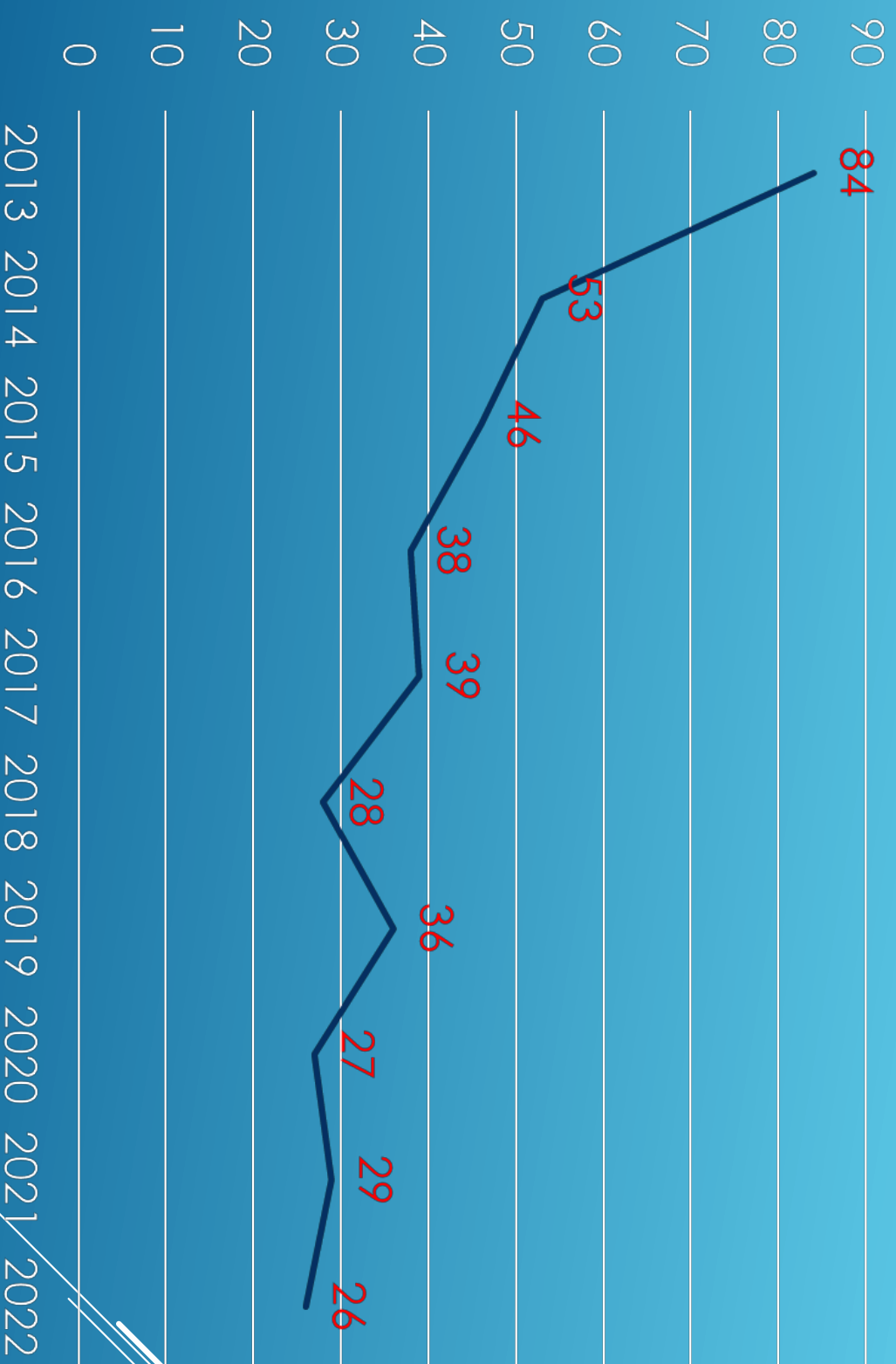
commune	client	2021	2022
Fumel	Hôpital rural	11 461	9 817
Montayral	Lactalis Nestlé Ultra Frais	136 396	171 906
Montayral	Roucadil	19 598	22 579
Montayral	Fromagerie la Lémance	31 553	33 670
Sauveterre	LHOIST France	4 261	12 466
Soturac	surconsommation	7	15 472

TRAVAUX DÉLÉGATAIRE

Le contrat d'affermage prévoit :

- Les travaux d'entretien et de grosses réparations sont exécutés par le délégataire
 - Le remplacement à l'identique de matériel est à la charge :
 - du délégataire pour les biens suivants :
 - matériel tournant, accessoires hydrauliques, compteurs, équipements électriques, menuiserie, serrurerie, clôtures et plomberie
 - canalisations (en deçà d'une longueur de 6 mètres)
 - du syndicat pour les biens suivants :
 - ouvrages de génie civil
 - canalisations (au-delà d'une longueur de 6 mètres)
 - branchements
 - Les travaux d'extension ou de renforcement sont à la charge de la collectivité
- 

BRANCHEMENTS NEUFS



26 BRANCHEMENTS NEUFS

commune	nombre
Condezaygues	1
Cuzorn	1
Funel	3
Lacapelle-Biron	1
Lacapelle-Cabanac	1
Monsempron-Libos	4
Montayral	7
Saint Georges	2
Saint Martin le Redon	1
Saint Vite	2
Sérignac	2
Thézac	1

272 FUITES RÉPARÉES

(174 SUR CONDUITES, 97 SUR BRANCHEMENTS)

commune	nombre	commune	nombre
Blanquefort/Briolance	14	Montayral	32
Bourlens	8	Saint Front sur Lémançe	17
Condezaygues	14	Saint-Georges	10
Cuzorn	17	Saint Martin le Redon	3
Funel	33	Saint Vite	16
Lacapelle-Biron	10	Sauveterre la Lémançe	22
Lacapelle-Cabanac	6	Sérignac	5
Loubéjac	5	Soturac	6
Masquieres	3	Thézac	6
Mauroux	14	Touzac	2
Monsempron-Libos	17	Montcabrier / Villefranche du Périgord	2

TRAVAUX DE LA COLLECTIVITÉ GÉNIE-CIVIL ET HYDRAULIQUE

En 2022, la collectivité a mis en service un nouveau surpresseur au lieudit Buguet à Loubéjac et clôturé le réservoir de Perrufe à Lacapelle-Biron



TRAVAUX DE LA COLLECTIVITÉ RENOUVELLEMENT /RENFORCEMENTS DE RÉSEAUX

	travaux	linéaire renouvelé (ml)
1	MONDOT - MONTAYRAL	728
2	FOURQUES - SAUVETERRE	564
3	CEZERAC PARTIE 3	1164
4	RESIDENCE CHÂTEAU CONDEZAYGUES	325
5	LOUBEJAC LEYGUES	608
6	LOUBEJAC SURPRESSEUR	259
7	FUMEL LEON JOUHAUX	
8	MONSEMPRON - FONJANESQUE	512
9	SAINT GEORGES - SEGUY	2606
10	SAINT GEORGES - LAURELIE	1936
total		8702

PROTECTION DES SOURCES

Le Syndicat veille à protéger ses ressources en les dotant des périmètres de protection prévus par le Code de la Santé Publique :

- Le périmètre de protection immédiate : site de captage clôturé. Toutes les activités y sont interdites hormis celles relatives à l'exploitation de l'ouvrage.
- Le périmètre de protection rapprochée : secteur plus pour lequel toute activité susceptible de provoquer une pollution y est interdite ou est soumise à prescription
- Le périmètre de protection éloignée : ce périmètre est créé si certaines activités sont susceptibles d'être à l'origine de pollutions importantes. Ce secteur correspond généralement à la zone d'alimentation du point de captage
- Les captages de la Source Bleue, de Lenclo de Fontarnaud et de Labiden sont dotés de périmètres de protection celui de Gadet (hydrogéologue désigné) est en cours.

QUALITE DE L'EAU ANALYSES

SYNTHÈSE ANALYSES EAU BRUTE

TOTAL ANNUEL		
Nature de l'analyse	Nombre échantillons analysé ARS	Nombre échantillons analysé exploitant
Bactériologique	4	0
Physico-chimique	10	4
Nombre total d'échantillons	10	4

100 % des échantillons analysés sont conformes aux exigences sanitaires

INFORMATION DURETÉ DE L'EAU

La dureté de l'eau est la concentration en calcium et en magnésium dans l'eau. Elle se mesure en degré français (°F) pour un litre d'eau.

1 ° F correspond à 4 mg de calcium et 2,4 mg de magnésium pour un litre d'eau.

Eau très peu calcaire : dureté < ou = à 8 °F

Eau peu calcaire : 8 °F < dureté < ou = 20 °F

Eau calcaire : 20 °F < dureté < ou = 30 °F

Eau très calcaire : > 30 °

Lencio : 36,3 ° F – eau très calcaire

Gadet : 20,9 ° F – eau calcaire

Source Bleue : 22,7 ° F – eau calcaire

Labiden : 19,2 ° F – eau peu calcaire

Fontarnaud : 23,9 ° F – eau calcaire

SYNTHÈSE QUALITATIVE DE L'EAU AU POINT DE MISE EN DISTRIBUTION (AU RÉSERVOIR)

TOTAL ANNUEL			
Nature de l'analyse	Nombre analysé	Nombre conforme	% conformité
Contrôle sanitaire			
Bactériologique	9	9	100
Physico-chimique	11	11	100
Nombre total d'échantillons	11	11	100
Surveillance de l'exploitant			
Bactériologique	0	0	-
Physico-chimique	18	17	94
Nombre total d'échantillons	18	17	94

DÉTAIL DES NON-CONFORMITÉS SUR L'EAU

AU POINT MISE EN DISTRIBUTION

Installation	Date du prélèvement	Paramètre	Unité	Référence de qualité	Résultat
Lenclo	17/08/22	Métolachlore	µg/l	0,1	0,13

DÉTAIL DES DÉPASSEMENTS DE RÉFÉRENCES DE QUALITÉ AU POINT MISE EN DISTRIBUTION

Installation	Date du prélèvement	Paramètre	Unité	Référence de qualité	Résultat
Station Labiden	28/04/22	Turbidité	NFU	0,5	1,1
Station Gadet	31/05/22	Equilibre calcocarbonique		1-2	3

SYNTHÈSE QUALITATIVE DE L'EAU DISTRIBUÉE (AU ROBINET)

TOTAL ANNUEL			
Nature de l'analyse	Nombre analysé	Nombre conforme	% conformité
Contrôle sanitaire			
Bactériologique	64	64	100
Physico-chimique	82	76	92
Nombre total d'échantillons	82	76	92
Surveillance de l'exploitant			
Bactériologique	0	0	100
Physico-chimique	13	5	38
Nombre total d'échantillons	13	5	38

DÉTAIL NON-CONFORMITÉS EAU DISTRIBUÉE

(1/2)

Installation	Date du prélèvement	Paramètre	Unité	Référence de qualité	Résultat
Réseau Loubéjac	12/05/22	Métolachlore ESA	µg/l	0,1	0,14
Réservoir Lacapelle-Cabanac HS	15/06/22	Métolachlore	µg/l	0,1	0,59
Réservoir Lacapelle-Cabanac HS	15/06/22	pesticides	µg/l	0,5	0,66
Réservoir Lacapelle-Cabanac HS	05/07/22	Métolachlore	µg/l	0,1	1
Réservoir Lacapelle-Cabanac HS	05/07/22	pesticides	µg/l	0,5	1,08

DÉTAIL NON-CONFORMITÉS EAU DISTRIBUÉE

(2/2)

Installation	Date du prélèvement	Paramètre	Unité	Référence de qualité	Résultat
Réservoir Lacapelle-Cabanac HS sortie filtre	01/08/22	Métolachlore	µg/l	0,1	0,43
Réservoir Lacapelle-Cabanac HS Sortie filtre	01/08/22	pesticides	µg/l	0,5	0,51
Réservoir Lacapelle-Cabanac HS refoulement	01/08/22	Métolachlore	µg/l	0,1	0,45
Réservoir Lacapelle-Cabanac HS refoulement	01/08/22	pesticides	µg/l	0,5	0,55

Les non-conformités détectées dans le cadre de l'autocontrôle concernent les CVM.

DÉTAIL DES DÉPASSEMENTS DE RÉFÉRENCE DE QUALITÉ SUR L'EAU DISTRIBUÉE

Installation	Date du prélèvement	Paramètre	Référence de qualité	Résultat
Réseau Laccapelle-Biron	05/01/22	Coliformes totaux	0	1
Réseau Thézac	07/06/22	Coliformes totaux	0	1
Réseau Mauroux	18/07/22	Température eau	25	27,2
Réseau Monsempron	19/07/22	Température eau	25	26
Réseau Saint Vite	03/08/22	Température eau	25	26
Réseau Fumel	10/08/22	Température eau	25	29
Réseau Saint Martin le Redon	17/08/22	Température eau	25	26,8
Réseau Monsempron	07/09/22	Température eau	25	26

CHLORURE DE VINYLE MONOMÈRE

Le chlorure de vinyle monomère (CVM) est un produit chimique purement synthétique, reconnu cancérigène. Il n'existe aucune source naturelle de ce composé.

La présence de CVM dans l'eau potable peut provenir soit d'une contamination de la ressource en eau, soit d'une migration dans l'eau à partir de certaines conduites en PVC.

Les matériaux en PVC antérieurs à 1980 peuvent avoir potentiellement une teneur en CVM résiduel élevée, et sont ainsi les seuls à pouvoir induire une migration de CVM dans l'eau.

Le relargage du CVM dans l'eau à partir des canalisations en PVC augmente avec :

- le linéaire des tronçons de canalisations en PVC qui relarguent,
- la température de l'eau,
- la teneur en CVM résiduel initiale dans ces tronçons,
- le temps de séjour de l'eau dans ces tronçons.

CHLORURE DE VINYLE MONOMÈRE

Le chlorure de vinyle monomère (CVM) est un produit chimique purement synthétique, reconnu cancérigène. Il n'existe aucune source naturelle de ce composé.

La présence de CVM dans l'eau potable peut provenir soit d'une contamination de la ressource en eau, soit d'une migration dans l'eau à partir de certaines conduites en PVC.

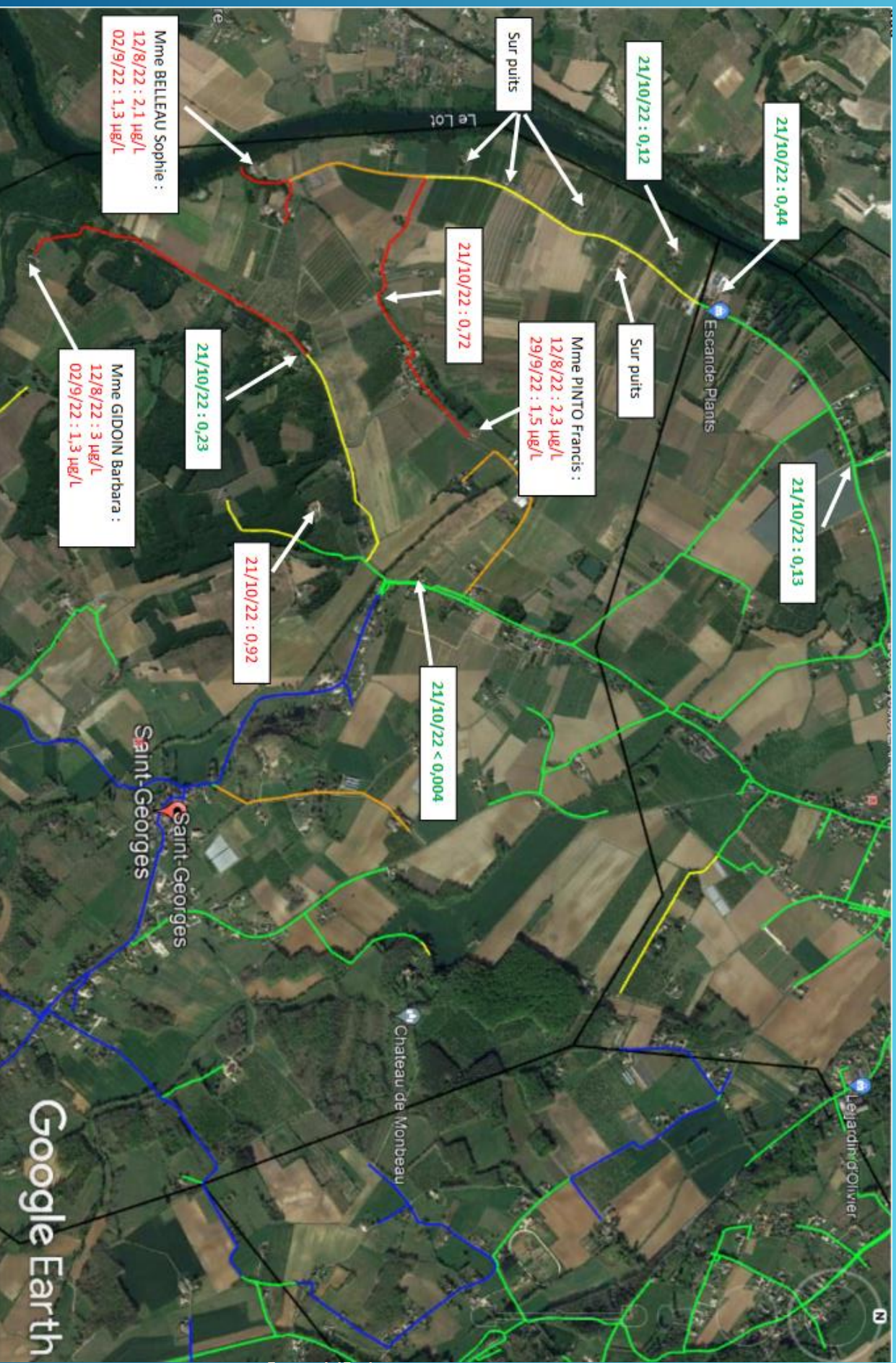
Les matériaux en PVC antérieurs à 1980 peuvent avoir potentiellement une teneur en CVM résiduel élevée, et sont ainsi les seuls à pouvoir induire une migration de CVM dans l'eau.

Le relargage du CVM dans l'eau à partir des canalisations en PVC augmente avec :

- le linéaire des tronçons de canalisations en PVC qui relarguent,
 - la température de l'eau,
 - la teneur en CVM résiduel initiale dans ces tronçons,
 - le temps de séjour de l'eau dans ces tronçons.
- 

CAMPAGNE CVM 2022

7
0



INDICATEURS FINANCIERS

PRIX DE L'EAU

- ▶ Le prix de l'eau comprend une partie fixe ou abonnement et une partie proportionnelle à la consommation d'eau.
- ▶ Le délégataire perçoit également une part fixe et une partie proportionnelle à la consommation d'eau révisable dans les conditions fixées par le contrat d'affermage par une formule d'indexation :

Prix délégataire = prix de base x coefficient d'indexation K

Avec $K = 0.15 + 0.47$ (variation indice du coût du travail ICHTTS1) $+ 0.07$ (variation indice EMT électricité moyenne tension tarif vert A) $+ 0.04 \times AE$ (variation du prix du m3 acheté à Aquareso) $+ 0.13$ FSD2 (variation indice des frais et services divers C) $+ 0.14$ IMN (variation indice des prix des matériels).

« K » calculé pour la facturation 2022 s'élève à 1,0921 (1,0602 en 2021 et 1,14807 en 2022)

TARIFS 2022

Tarif bleu	Part collectivité	Part fermier
Part fixe	52,68	37,13
Part proportionnelle	1,0704	0,7503
Tarif jaune	Part collectivité	Part fermier
Part fixe	352.73 €	227,16
Part proportionnelle	0,4714 €	0,5133
Tarif vert	Part collectivité	Part fermier
Part fixe	944.00 €	567,89
Part proportionnelle	0,3831	0,5024
Préservation des ressources agence de l'eau	0,1400 €	
Lutte contre la pollution	0,33 €	
TVA	5.5%	

FACTURE-TYPE 120 M3

	nombre	collectivité	fermier	Total
Part fixe	1	52,68	37,13	89,81 €
m3	120	1,0704	0,7503	218,48 €
Préservation des ressources Agence de l'Eau		120	0,14	16,80 €
Redevance pollution		120	0,33	39,60 €
Total HT				364,69 €
TVA 5.5 %				20,06 €
Total TTC				384,75 €

Rappel facture 2021 : 378,95 €

AUTRES INDICATEURS FINANCIERS

► Dette du syndicat en capital :

► au 31/12/22 = 346 432,78 €

- Montant travaux mandatés en 2022 : 986 047,55 €
- Montant des amortissements effectués : 780 585,68 €
- Produit vente eau part syndicale 2021 : 1 775 074 €
- Produit vente eau part fermière 2021 : 1 131 594 €

INDICATEURS ISSUS DU DECRET 2007-605

INDICATEURS (1/3)

Depuis 2008, le rapport annuel sur le prix et la qualité du service doit intégrer de nouvelles données : les indicateurs de performances.

Ces données alimenteront une base nationale

Code fiche	Indicateur de performance	Valeur de l'indicateur
D 102.0	Prix TTC du service d'eau potable au m ³ pour 120 m ³ au 01/01/N+1	3,30 €/m³
D102.0	Prix TTC du service d'eau potable au m ³ pour 120 m ³ au 01/01/N	3,21€/m³

INDICATEURS (2/3)

Code fiche	Indicateur de performance	Valeur de l'indicateur
P 101.1	Taux de conformité des prélèvements sur les eaux distribuées réalisés au titre du contrôle sanitaire par rapport aux limites de qualité pour ce qui concerne la microbiologie	100 %
P102.1	Taux de conformité des prélèvements sur les eaux distribuées réalisés au titre du contrôle sanitaire par rapport aux limites de qualité pour ce qui concerne les paramètres physico-chimiques	93,6 %
P103.2	Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux d'eau potable	100
P104.3	Rendement du réseau de distribution	58,30 %
P105-3	Indice linéaire des volumes non comptés	3,50 m3/km/j
P106-3	Indice linéaire de pertes en réseau	3,38 m3/km/j
P110-3	Indice linéaire de consommation	4,65m3/j/km

INDICATEURS (3/3)

Code fiche	Indicateurs de performance	Donnée élémentaires		Valeur données élémentaires
P107.2	Taux moyen de renouvellement des réseaux d’eau potable : 1,11 %	longueur cumulée du linéaire de canalisations du réseau de desserte renouvelé au cours des années N-4 à N		44 361 ml
		Longueur du réseau de desserte au 31/12/N		796,10 km
		Montant en euros des abandons de créances		13 957,25 €
P109.0	Montant des abandons de créances ou des versements à un fond de solidarité	Volume consommé (y compris VEG) sur l’année calendaire de l’exercice		1 315 594
		Montant impayés au 31/12/21		139 749,98 €
P 154,0	Taux d’impayés sur les factures d’eau de l’année précédente : 4,09	Chiffre Affaires TTC N-1		3 415 803 €